

Zeitschrift:	Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber:	Aînés
Band:	11 (1981)
Heft:	4
Rubrik:	SOS consommateurs : qu'est-ce qu'un "test de marchandises"?

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOS consommateurs

Qu'est-ce qu'un «test de marchandises»?

Mme Julie veut acheter un nouveau fer à repasser. Elle se rend dans un, puis deux magasins spécialisés, examine aussi ceux exposés au rayon du super-marché de son quartier, et finalement devant la dizaine de modèles proposés, elle ne sait que choisir. Monsieur Jules, lui, fait souvent les commissions, et il aimeraient bien savoir quelle différence il y a entre les marques de confitures de fraises, sa préférée. Y-a-t-il des colorants, par exemple? Pour M. Jules comme pour Mme Julie, les «tests de marchandises» peuvent être une information intéressante.

Des tests de consommateurs

Le mot «test» est parfois remplacé par celui de «banc d'essai». Il ne faut pas confondre les essais faits par les fabricants avant la mise sur le marché d'un nouveau produit, avec les essais effectués par les associations de consommateurs, qui seuls peuvent fournir une information objective aux futurs acheteurs.

11 questions sur les tests

1. *Qui fait des tests en Suisse?* La FRC (Fédération romande des consommatrices). Ils sont publiés dans chaque numéro de «J'achète mieux». La FRC agit en collaboration avec l'association sœur suisse alémanique, le KF (Konsumentinnenforum). Les tests sont publiés dans «J'achète mieux» et dans «Prüf mit», la revue du KF. Parfois ces deux associations s'unissent à la Fédération suisse des consommateurs (FSC)* sous le nom de Swiss testing group. Ces tests sont publiés dans les mêmes revues: en général, il s'agit de tests plus chers (appareils ménagers par ex.) et ainsi les frais sont partagés. La FPC (Fondation pour la

protection des consommateurs): ses tests sont publiés dans la revue «Test» en 2 langues. De plus, il existe aussi sur le plan européen, un groupement des tests (European testing group). Les comparaisons sont faites pour les mêmes produits sur le marché européen, ce qui révèle parfois de drôles de choses.

2. *Quels produits choisit-on?* En général des produits de grande consommation que l'on peut trouver dans la plupart des ménages; produits courants, par ex.: ampoules électriques, dentifrice, ou produits qui à l'achat demandent de l'argent et.... de la réflexion: appareils ménagers, TV.

3. *Comment procède-t-on aux achats?* C'est une commission spéciale qui, au sein de la FRC par ex., établit un programme de tests en fonction de la demande d'information du public, de la nouveauté, de problèmes «dans l'air» (consommation d'énergie, additifs alimentaires). Ensuite est faite une étude préalable des marques existant dans les magasins spécialisés et les grands magasins; on choisit alors les marques les plus répandues partout (entre 10 et 20) qui couvrent ainsi presque l'ensemble du marché. Les achats sont effectués par des acheteuses tout à fait ordinaires, en même temps que leurs autres commissions. Ces achats sont faits *le même jour* parfois même à la même heure, dans toute la Suisse romande (ou toute la Suisse s'il s'agit d'un test suisse). Ensuite les objets sont codés et envoyés à l'examen.

4. *Quels laboratoires effectuent les observations?* Des laboratoires neutres; en aucun cas des laboratoires d'entreprises commerciales! Nous aident donc: les laboratoires des chimistes cantonaux (aliments, hygiène) l'EMPA à St-Gall (Essai de résistance de matériaux) l'IRM (Zürich), appareils ménagers, textiles.

5. *Le programme du test:* ce que l'on veut savoir. On peut examiner un certain nombre de performances d'un appareil ménager et publier les résultats dans des tableaux comparatifs. Ainsi pour le fer à repasser: la longueur du cordon, la résistance au calcaire (fer à vapeur), la solidité de la poignée, les performances sur différents tissus. On peut aussi choisir de n'examiner qu'un ou deux éléments: y a-t-il des colorants dans ces confitures de fraises, ou des microbes dangereux dans les bacs à sable des parcs publics (dont on a prélevé un échantillon)?

6. *Des révélations intéressantes?* Oui. Ainsi, des cruches isolantes de marques, formes, apparences différentes, se sont avérées provenir toutes du Japon ou presque. Des poudres pour flans provenant d'un magasin dit de diététique contenaient autant de colorant (tartrazine) que d'autres. Bien mieux: des lave-linge ou des lave-vaisselle, de marques différentes, cachaient sous une carrosserie légèrement modifiée, une même provenance. Les tests montrent que: Bolomey fabrique pour Durant, Dupont et Dubois; à l'inverse, les firmes «A», «B», et «C» fabriquent (des collants par exemple) sous la marque «X». D'où des différences de qualité...

7. *Des infractions à la loi?* Oui, cela arrive. Le test dénonce ainsi des emballages qui ne font pas le poids, des ustensiles de cuisine qui contiennent du plomb ou du cadmium, des déclarations de marchandises incomplètes.

8. *Rend-il service au fabricant?* Oui, car il indique les désirs des consommateurs et permet une amélioration du produit.

9. *Et aux consommateurs?* On ne peut pas tout tester. Mais le test montre au consommateur les questions à se poser, les points à examiner. Il est éducatif.

10. *Quels sont les tests les plus récents?* Chaussures de sports, confitures, pesticides dans la salade, fers à repasser, crème de jour, films couleur, jumelles, jus d'orange, mille-feuilles (pour la propreté). Inflammabilité des rideaux (effrayant!), boissons chocolatées, objets en étain. (Tous ces tests sont disponibles dans les bureaux consommateurs-information, ainsi que les plus anciens).

11. *Et les futurs tests?* Ceci est un secret. On ne révèle jamais les tests en cours. Il ne faut pas mettre la puce à l'oreille aux fabricants!

Prochain article:

«Qui défend les consommateurs en Suisse?»

* Voir le prochain numéro d'«Aînés».